



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dossier de presse

**Financer la IV^{ème}
révolution industrielle**

**Bilan d'étape à 18 mois
de l'initiative Tibi**

7 juin 2021

Sommaire

Editorial.....	3
L’initiative Tibi au service du financement des entreprises technologiques.....	4
18 mois après, un bilan qui dépasse les attentes	6
Les perspectives en 2021 et au-delà	7
Documents de référence	7

Editorial



Bruno Le Maire,
**ministre de l'Économie,
des Finances et de la Relance**



Cédric O,
**Secrétaire d'Etat chargé de la
Transition numérique et des
Communications électroniques**

C'était un vœu en 2017, c'est une réalité aujourd'hui : les start-ups sont des acteurs de premier plan de notre économie. Les « licornes » françaises sont créatrices de valeur, d'emploi et d'innovation au même titre que des entreprises installées et matures depuis des dizaines d'années. Cette dynamique de croissance des entreprises technologiques est essentielle car elle porte la souveraineté et la compétitivité de notre pays.

Le Gouvernement s'est engagé pour aider ces entreprises à croître. Aujourd'hui, les résultats sont là : l'objectif des 25 licornes, ces start-ups valorisées plus d'un milliard d'euros, devrait ainsi être atteint bien avant 2025. Les levées de fonds de ces entreprises battent des records et les investisseurs du monde entier regardent désormais la France comme une des premières places en matière d'innovation et de création de start-ups. Notre pays est ainsi devenu le premier pays de l'Union européenne pour le financement des start-ups, en dépassant pour la première fois nos partenaires allemands.

La dynamique que nous observons depuis 5 ans, et qui s'est accélérée ces dernières années, repose aussi sur l'engagement d'un écosystème dense de financement en faveur des jeunes entreprises technologiques. L'initiative portée par Philippe Tibi a contribué à ces très bons résultats. Nous devons désormais continuer nos efforts pour permettre l'émergence de leaders technologiques de taille mondiale car ces entreprises ont un rôle central pour l'innovation.

Au-delà des start-ups, des scale-ups et des licornes, notre objectif est clair : nous devons désormais viser l'émergence d'entreprises technologiques françaises capables de rivaliser avec les plus grandes entreprises technologiques mondiales pour assurer la place de l'économie française dans le monde de demain.

L'initiative Tibi au service du financement des entreprises technologiques

Un des défis principaux pour les *start-ups* et *scale-ups* ambitieuses est de financer leur développement, sur des marchés où la concurrence est mondiale et qui exigent des investissements massifs en recherche et développement.

Pour aider les *start-ups* et *scale-ups* technologiques à surmonter ce défi, le 13 janvier 2020, 21 investisseurs institutionnels français (voir encadré 1) se sont engagés auprès de Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, et Cédric O, secrétaire d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, à investir 6 milliards d'euros d'ici la fin 2022 dans des fonds de capital-investissement *late stage* et d'actions cotées *global tech* établis en France.

Cet engagement s'est traduit par la signature d'une charte et d'un cahier des charges, co-rédigés avec les investisseurs. Bruno Le Maire et Cédric O ont confié à Philippe Tibi la mission de mener à bien ce programme, avec l'appui de la direction générale du Trésor.



Une gouvernance rassemblant les investisseurs a été installée et des comités d'agrément des fonds ont été mis en place. 49 fonds ont ainsi été agréés depuis le début de l'initiative (voir encadré 2).

L'engagement des investisseurs institutionnels partenaires de l'initiative devait de surcroît attirer, au sein des fonds labellisés, des contributions d'autres investisseurs. L'objectif était de lever au total 20 milliards d'euros d'ici la fin 2022 au sein des fonds labellisés, au service des entreprises technologiques françaises.

Encadré 2 – Liste des fonds agréés

Sur le volet de l'investissement non-coté (36 fonds) :

- Andera Biodiscovery 6
- Apax Comitium
- Ardian Growth II
- AXA VP II
- Blackfin Scale
- BLISCE II
- Capza Growth
- Cathay Innovation II
- Demeter GET
- Earlybird Health II
- Eiffel Essentiel
- Eurazeo Idinvest Growth III
- Five Arrows GC I
- Gaia Growth I
- Infravia Growth I
- IPF Growth Equity I
- Jeito I
- Jolt IV
- Korelya K-Fund II
- Lauxera I
- LBO France Digital Health II
- Meridiam GIGF
- Move Capital
- Partech Growth II
- Quadrille Technologies IV
- Raise Impact I
- Red River West II Growth
- Ring Altitude Growth II
- Seventure Health for Life II
- Sofinnova Crossover
- Supernova Ambition Industrie
- Techlife Capital I
- Tikehau T2 Energy Transition
- Tilt Capital Fund I
- Truffle Capital Fintech
- Truffle Capital Medeor

Sur le volet de l'investissement coté (13 fonds) :

- BNP Paribas AM Next Tech
- CDC Tech Croissance
- CMC-CIC Global Innovation
- CPR Disruptive Opportunities
- DNCA Global New World
- Echiquier Artificial Intelligence
- Edmond de Rothschild Big Data
- Edmond de Rothschild Tech Equities
- Financière Arbevel Pluvalca
- Groupama AM World (R)evolutions
- Natixis Thematics AI & Robotics
- Oddo BHF Artificial Intelligence
- Sycomore Sustainable Tech

Les autorités publiques poursuivent ainsi un double objectif : financer les *scale-ups* françaises dont l'ambition est de devenir leader européen ou mondial et faire de la France le premier centre européen d'investissement international dans les sociétés technologiques. Après plus d'un an d'existence de l'initiative, les premiers résultats obtenus sont très encourageants et témoignent de la forte mobilisation des opérateurs financiers et des investisseurs institutionnels.

18 mois après, un bilan qui dépasse les attentes

L'initiative s'est déployée très rapidement malgré la crise : plus de 3,5 milliards d'euros ont déjà été engagés par les investisseurs partenaires de l'initiative, en particulier sur le segment du *venture capital*.

Complété par le reste des souscriptions, réalisées par des investisseurs tiers, l'ensemble des fonds labellisés représente d'ores et déjà plus de 18 milliards d'euros, sur un objectif initialement fixé à 20 milliards d'euros.

Parmi les fonds agréés, deux fonds *late stage* dépasseront le milliard d'euros, tandis que près d'une dizaine de fonds géreront un encours situé entre 450 et 800 millions d'euros, des tailles très significatives dans le paysage européen des fonds *late stage*.

Ces très bons résultats dépassent ainsi les attentes et correspondent d'ores et déjà aux objectifs fixés à moyen terme. Le 7 juin 2021, Bruno Le Maire a donc proposé que cet objectif total de 20 milliards d'euros soit rehaussé à 30 milliards d'euros.

Ces perspectives renforcent notre ambition de consolider en France un pôle leader en Europe en matière de financement privé des *scale-ups*. Grâce à l'ensemble des efforts déployés depuis plusieurs années pour développer l'écosystème français du *venture capital*, la France est en passe de devenir le plus grand centre d'investissement en *start-up* et en *scale-up* de l'Union européenne. C'est un facteur de souveraineté technologique et d'attractivité pour les meilleures *start-ups* européennes. Son rôle est encore appelé à se développer.

Encadré 3 – Exemples de sociétés financées par les fonds labellisés

- **IziWork** : entreprise française proposant une application mobile qui met en relation les entreprises embauchant en intérim et des personnes à la recherche de missions. **Cathay Innovation** et **Bpifrance** ont participé à un tour de table de 35 millions d'euros en janvier 2021.
- **Payfit** : entreprise française développant des logiciels permettant aux PME d'automatiser la gestion de leur paie et leur gestion administrative. La société a levé 90 millions d'euros lors de son dernier tour de table en mars 2021 auprès d'**Eurazeo** et de **Bpifrance**.
- **SparingVision** : spin-off de l'Institut de la Vision à Paris, entreprise française spécialiste de la thérapie génique en ophtalmologie. **Jeito Capital** est entré au capital de l'entreprise en octobre 2020 et a mobilisé 44,5 millions d'euros avec le concours d'investisseurs anglo-saxons et européens.

Les perspectives en 2021 et au-delà

La mission se déploie désormais à l'international, avec un objectif stratégique : augmenter et densifier l'écosystème technologique français pour conforter son leadership européen. D'une part, il s'agit d'augmenter le nombre d'investisseurs partenaires et les capitaux engagés au profit des fonds établis en France et, d'autre part, de voir s'implanter durablement en France les meilleurs fonds étrangers dans les classes d'actifs *late stage* et *global tech*.

Un réseau de banques d'investissement, expertes en financement d'entreprises technologiques assistera l'initiative à cette fin *pro bono*. Dix banques à vocation mondiale ainsi qu'un intermédiaire en levée de fonds (voir encadré 4) contribueront à intensifier les liens entre les réseaux d'épargne retraite et salariale et les investisseurs internationaux à long terme, les fonds *late stage* et les fonds *global tech*. Les travaux de ces experts en financement d'entreprises technologiques ont débuté dès le mois de juin 2021.

Encadré 4 – Les experts en financement d'entreprises technologiques mandatés par la mission



La mission proposera rapidement à ses partenaires plusieurs initiatives propres à renforcer le dynamisme de l'écosystème. La mission organisera ou apportera ainsi son concours à de nombreuses opérations visant à développer les relations et les interactions au sein de l'écosystème. Des ateliers portant sur des verticales technologiques (notamment la santé numérique, le stockage d'énergie ou encore les biotechnologies) seront par exemple organisés pour rassembler les acteurs pertinents sur un secteur donné : fonds spécialisés, *start-up*, experts en financement d'entreprises technologiques, sociétés françaises établies sur le secteur.

Par ailleurs, un certain nombre d'experts en financement d'entreprises technologiques ont également proposé d'organiser en France des conférences technologiques internationales et d'inviter des opérateurs français dans leurs événements mondiaux.

Documents de référence

- Le document d'engagement des investisseurs partenaires
- La charte de gouvernance de l'initiative
- Le cahier des charges de l'initiative
- Le rapport de Philippe Tibi « Financer la IVème révolution industrielle - Lever le verrou du financement des entreprises technologiques »

Contacts presse :

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr